



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
19.10.2010

L'an deux mille dix et le vingt cinq octobre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, Mr LE ROCH.

Absents : Mrs KOWALCZYK, RASKOPF, Mmes CHAILLET, RAHOU, THUEL (excusée).

N° 10/112

Secrétaire : Mme BERTRAND.

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Bertrand

VALIDATION DE LA CHARTRE DU COMITE DE QUARTIER SUD

Afin de mieux répondre aux évolutions de la société, le conseil municipal de Saint-Juéry a pris l'initiative de développer une démarche de démocratie participative en proposant aux Saint-Juériens la mise en place de comités de quartiers.

Cette nouvelle démarche est mise en oeuvre quartier après quartier, pour se déployer progressivement sur l'ensemble de la commune.

Adopté à l'unanimité

Ainsi, après le premier Comité de quartier mis en place aux Avalats, c'est au tour du comité de quartier Sud de voir le jour. Celui-ci comprend les secteurs de Pratieu, Mas Courduriès, Montplaisir, Lendrevié et Saint-Antoine.

L'installation d'un comité de quartier nécessite l'écriture d'une charte.

Cette dernière, élaborée en concertation avec les habitants concernés, est le reflet d'une démarche participative en construction et pourra être modulée en fonction de l'expérience.

Entendu le présent exposé et la lecture du projet de charte du comité de quartier Sud,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

ADOpte le projet de charte du comité de quartier Sud dont un exemplaire est joint en annexe.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 10 mars 2011
Jacques LASSERRE
Maire,